



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-41114>

Département(s) de publication : **75, 78**

Annonce n° **25-41114**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SIAAP

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection de l'environnement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Création d'une dalle de stockage des boues et ouvrages connexes sur le site de l'UPBD

**Description** : Création d'une dalle de stockage des boues et ouvrages connexes sur le site de l'UPBD L'arrêté inter préfectoral n°2021/DRIEAT/SPPE/077 du 22 novembre 2021 impose, au titre de l'article L.171-8 du Code de l'environnement, une mise en conformité et des mesures conservatoires pour les dépôts temporaires, sur les parcelles d'épandage, des boues issues du traitement des eaux usées de la station Seine aval. Les installations de stockage existantes sur le site n'étant pas suffisantes pour respecter ces dispositions, le site a engagé le projet de construction d'une dalle de stockage complémentaire à l'intérieur de l'enceinte du site Seine aval avec la défense incendie associée et les bassins de rétention pour la gestion des eaux des alvéoles, des eaux pluviales et incendie. Le projet consiste en la création dans la zone dite de l'UPBD d'une aire de stockage complémentaire des boues déshydratées avant leur valorisation agricole. Cette aire contient 6 alvéoles distinctes séparées par un mur en béton armé de 5 m de haut avec une épaisseur de 50 cm pour une surface de 6500 m<sup>2</sup>. Le projet inclut l'extension de la voirie de desserte, la mise en place de deux caniveaux (un qui reprendra les eaux de ruissèlement du stockage existant et un deuxième pour les nouvelles cellules), la mise en place d'une bâche de récupération des eaux de ruissèlement et des pompes et équipements associés, la mise en place de l'éclairage de la zone, la gestion des eaux incendie avec la création de deux zones de gestion incendie et des équipements associés, la mise en place d'un bâche de récupération des eaux incendie et les équipements associés, les réseaux attenants, la voirie associée, l'ensemble de l'équipement Electrique / Automatisation et les aménagements paysagers.

**Identifiant de la procédure** : 6d7e0ffd-442c-46a6-80fc-71fc260300ba

**Avis précédent** : 559f215d-9f40-4863-96a1-82a052a95dfe-01

**Identifiant interne** : 25S0023

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 45262311 Travaux de gros œuvre en béton

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45000000 Travaux de construction

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45222000 Travaux de construction d'ouvrages de génie civil, excepté ponts, tunnels, puits et passages souterrains

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Lieu principal d'exécution : SIAAP Site de Seine Aval, BP 104 Maisons-Laffitte cedex

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Création d'une dalle de stockage des boues et ouvrages connexes sur le site de l'UPBD

**Description** : Création d'une dalle de stockage des boues et ouvrages connexes sur le site de l'UPBD L'arrêté inter préfectoral n°2021/DRIEAT/SPPE/077 du 22 novembre 2021 impose, au titre de l'article L.171-8 du Code de l'environnement, une mise en conformité et des mesures conservatoires pour les dépôts temporaires, sur les parcelles d'épandage, des boues issues du traitement des eaux usées de la station Seine aval. Les installations de stockage existantes sur le site n'étant pas suffisantes pour respecter ces dispositions, le site a engagé le projet de construction d'une dalle de stockage complémentaire à l'intérieur de l'enceinte du site Seine aval avec la défense incendie associée et les bassins de rétention pour la gestion des eaux des alvéoles, des eaux pluviales et incendie. Le projet consiste en la création dans la zone dite de l'UPBD d'une aire de stockage complémentaire des boues déshydratées avant leur valorisation agricole. Cette aire contient 6 alvéoles distinctes séparées par un mur en béton armé de 5 m de haut avec une épaisseur de 50 cm pour une surface de 6500 m<sup>2</sup>. Le projet inclut l'extension de la voirie de desserte, la mise en place de deux caniveaux (un qui reprendra les eaux de ruissellement du stockage existant et un deuxième pour les nouvelles cellules), la mise en place d'une bache de récupération des eaux de ruissellement et des pompes et équipements associés, la mise en place de l'éclairage de la zone, la gestion des eaux incendie avec la création de deux zones de gestion incendie et des équipements associés, la mise en place d'un bache de récupération des eaux incendie et les équipements associés, les réseaux attenants, la voirie associée, l'ensemble de l'équipement Electrique / Automatisation et les aménagements paysagers.

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45262311 Travaux de gros œuvre en béton

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45222000 Travaux de construction d'ouvrages de génie civil, excepté ponts, tunnels, puits et passages souterrains

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieu principal d'exécution : SIAAP Site de Seine Aval, BP 104 Maisons-Laffitte cedex

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 14 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations

**Description :** Prix des prestations

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette)

**Nombre critère d'attribution :** 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité de l'offre

**Description :** Qualité de l'offre

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette)

**Nombre critère d'attribution :** 50

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 12/05/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 13/05/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** La présente consultation est lancée en Appel d'offres ouvert conformément aux articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un marché à prix forfaitaires. La durée du contrat court à compter de sa date de notification. Sa durée est comprise entre la date de notification du contrat et la fin de la période de garantie de parfait achèvement affectant l'ouvrage visé par le présent contrat. Le délai d'exécution des prestations court à compter de l'ordre de service de démarrage et est fixé à 14 mois dont 2 mois de période de préparation. Ce dernier n'est pas reconductible. Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 10 %. Chaque paiement fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5% Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement / de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Visite du lieu d'exécution obligatoire conformément à l'article 4-4 du règlement de la consultation. L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché public pour la réalisation de prestations similaires. Ce nouveau marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, dont l'objet consistera à la réalisation de prestations

similaires à celles du marché initial, sera passé en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois (3) ans à compter de la notification du présent marché. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique. Par ailleurs, conformément à l'article R2143-14 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur prévoit que les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui lui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994).

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** SIAAP

**Numéro d'enregistrement :** 25755000400077

**Adresse postale :** 2 rue Jules César

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75012

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Point de contact :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Adresse électronique :** [marchesiaap@siaap.fr](mailto:marchesiaap@siaap.fr)

**Téléphone :** +33 144754426

**Adresse internet :** <http://www.siaap.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 1

**Adresse postale :** 7 Rue de Jouy

**Ville :** PARIS

**Code postal :** 75181

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Téléphone :** +33 144594400

**Adresse internet :** <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0000

**Nom officiel :** DEMATIS

**Numéro d'enregistrement :** 45072478600030

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75015

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : contact@dematis.com

**Téléphone** : +33 172365548

**Adresse internet** : www.dematis.com

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 1cc4fb7c-adea-4725-82e5-b81b2ac73721 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 10/04/2025 à 16:30

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 10/04/2025